



HAL
open science

CHSP - Centre d'histoire de Sciences Po

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CHSP - Centre d'histoire de Sciences Po. 2013, Sciences Po. hceres-02031645

HAL Id: hceres-02031645

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02031645v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Evaluation de l'AERES sur l'unité :

Centre d'Histoire de Sciences Po

CHSP

sous tutelle des

établissements et organismes :

Fondation Nationale des Sciences Politiques

Sciences Po Paris



Janvier 2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glaudes

Notation

À l'issue des visites de la campagne d'évaluation 2012-2013, les présidents des comités d'experts, réunis par groupes disciplinaires, ont procédé à la notation des unités de recherche relevant de leur groupe (et, le cas échéant, des équipes internes de ces unités). Cette notation (A+, A, B, C) a porté sur chacun des six critères définis par l'AERES.

NN (non noté) associé à un critère indique que celui-ci est sans objet pour le cas particulier de cette unité ou de cette équipe.

Critère 1 - C1 : Production et qualité scientifiques ;

Critère 2 - C2 : Rayonnement et attractivité académique ;

Critère 3 - C3 : Interaction avec l'environnement social, économique et culturel ;

Critère 4 - C4 : Organisation et vie de l'unité (ou de l'équipe) ;

Critère 5 - C5 : Implication dans la formation par la recherche ;

Critère 6 - C6 : Stratégie et projet à cinq ans.

Dans le cadre de cette notation, l'unité de recherche concernée par ce rapport a obtenu les notes suivantes :

● Notation de l'unité : Centre d'Histoire de Sciences Po

C1	C2	C3	C4	C5	C6
A+	A+	A+	C	A+	B



Rapport d'évaluation

Nom de l'unité :	Centre d'Histoire de Sciences Po
Acronyme de l'unité :	CHSP
Label demandé :	EA
N° actuel :	111
Nom du directeur (2012-2013) :	M. Jean François SIRINELLI
Nom du porteur de projet (2014-2018) :	M. Jean François SIRINELLI

Membres du comité d'experts

Président : M. Bruno DUMONS, CNRS

Experts :

- M^{me} Sylvie CHAPERON, Université Toulouse 2
- M. Dominique KALIFA (représentant du CNU)
- M. Edouard LYNCH, Université Lumière, Lyon 2
- M. Robert TOMBS, Université de Cambridge
- M. Ludovic TOURNES, Université de Genève

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M^{me} Sophie CHAUVEAU

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Michel GARDETTE, Directeur adjoint , directeur de l'information scientifique de la FNSP



1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité :

Le Centre d'Histoire de Sciences Po (EA 113) a été créé en 2004. Il fait suite au Centre d'Histoire de l'Europe du XX^e siècle, autrefois dirigé par Serge Berstein et Pierre Milza, et dont l'effectif était de taille réduite. Il constitue aujourd'hui l'un des dix centres de recherche de la Fondation Nationale des Sciences Politiques (FNSP). Il a renforcé son champ de compétence sur l'histoire du politique, en particulier sur l'histoire culturelle du politique et sur l'histoire du temps présent. Lors de la visite du comité AERES en 2008, il a été souligné la densité de l'activité scientifique des membres, l'effort de recrutement des permanents et la constitution d'une équipe administrative. Depuis cette date, le CHSP a bénéficié d'une politique de recrutement très dynamique qui a permis de renouveler et de réorienter l'approche de l'histoire politique, notamment dans le sens d'une plus grande internationalisation. Il en a résulté une forte attractivité du CHSP. Celle-ci demeure aujourd'hui.

Le Centre d'Histoire de Science Po a ses locaux au 56, rue Jacob, 75006, Paris. Il dispose aussi d'une salle de travail pour les doctorants, au 224 Bd Saint-Germain.

Équipe de Direction :

M. Jean-François SIRINELLI, directeur

Effectifs de l'unité :

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014	2014-2018 Nombre de producteurs du projet
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	14	13	13
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	0	0	0
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	13	11	4
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	3	3	3
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	1	1	1
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	0	0	0
TOTAL N1 à N6	31	28	21

Taux de producteurs	100 %
---------------------	--------------



Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014
Doctorants	54	
Thèses soutenues	47	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité *	0	
Nombre d'HDR soutenues	1	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	10	10



2 • Appréciations sur l'unité

Points forts et possibilités liées au contexte :

L'un des atouts essentiels du CHSP réside dans sa présence sur tous les fronts de l'activité scientifique, depuis la production jusqu'à la valorisation médiatique en passant par la gestion de fonds d'archives, l'édition scientifique (la revue *Histoire@Politique* et la publication de thèses), l'administration de la recherche et la formation des jeunes chercheurs. Le centre a une politique de publication soutenue et de grande qualité.

Le recrutement est très ouvert, grâce à l'appui de la Fondation, qui permet l'ouverture de "postes privés". La vitalité et le rayonnement du CHSP sont aussi le fruit de sa situation institutionnelle particulière, et notamment du rôle joué par la FNSP, tant en matière de création de postes de chercheurs et d'enseignants chercheurs, que dans la mise à disposition de personnels, mais aussi de budgets spécifiques de recherche.

L'activité scientifique s'est largement internationalisée par le biais de partenariats (avec Stanford notamment), d'accueil de post-doctorants et du recrutement de professeurs étrangers. Une ouverture chronologique a été également effectuée en amont vers le XIX^e siècle et même le second XVIII^e, ainsi qu'une ouverture géographique vers l'Europe et le monde correspondant à la montée en puissance de l'histoire transnationale.

Un effort important est également accordé à la formation des jeunes chercheurs dans le cadre de l'Ecole Doctorale et des séminaires de recherche. Une centaine de fonds d'archives sont conservés, inventoriés et valorisés, ce qui constitue une originalité, voire une exception parmi les centres de recherche de sa catégorie. Le CHSP constitue donc un laboratoire de grande qualité, attractif à l'échelle internationale dont l'expertise en "histoire du politique" est aujourd'hui indéniable et largement reconnue.

Points à améliorer et risques liés au contexte :

Le dynamisme scientifique du CHSP s'appuie sur les chercheurs permanents qui y sont rattachés mais aussi sur les nombreux chercheurs associés - dont le comité n'a pas pu obtenir un décompte précis. Cependant, il serait opportun de veiller à ne pas laisser s'instaurer un certain déséquilibre entre le nombre des membres permanents et celui des chercheurs associés, beaucoup moins présents dans la partie "projet" du dossier. Il conviendrait aussi d'assurer une meilleure répartition dans la représentativité des membres permanents au sein de la structure institutionnelle de l'unité.

La présentation des activités du CHSP n'est pas toujours claire dans le rapport, la "longue" liste des séminaires ne faisant pas de différence explicite entre des séminaires réguliers et des groupes de travail plus informels, parfois plus irréguliers ou entre les séminaires de recherche et ceux des doctorants. Une présentation, si ce n'est hiérarchisée, du moins par type de séminaire, faciliterait la lisibilité des lignes de force de l'activité du CHSP par rapport aux thématiques secondaires ou émergentes. De même, la liste des manifestations ne différencie pas les colloques et les journées d'études ainsi que les manifestations au sein desquelles le CHSP est le porteur principal, et celles où il n'est qu'associé.

Recommandations :

Les barrières au recrutement des étrangers pour les "postes publics" semblent plus difficiles à surmonter en sciences humaines. Il serait opportun de poursuivre les efforts en vue de reconnaître les équivalences des diplômes étrangers.

Le resserrement thématique sur quatre domaines d'activités apparaît très cohérent dans le projet du CHSP, d'autant que ces axes sont désormais portés par des membres statutaires. On pourrait cependant regretter l'abandon de certaines thématiques, comme le genre. Il conviendrait que le laboratoire n'abandonne pas les champs d'expertise acquis depuis longtemps par le CHSP sur certaines aires culturelles comme l'Allemagne et l'Italie. Il semble toutefois opportun de veiller au risque d'éparpillement avec les champs occupés par les chercheurs associés.

Par ailleurs, il serait peut-être judicieux de renforcer la cohérence du domaine "Arts, savoirs, cultures", qui, en l'état actuel du projet, constitue plus la juxtaposition de projets individuels intéressants qu'une thématique de recherche bien identifiée comme le sont les domaines 1 et 3, ou une approche spécifique comme l'est le domaine 4.

Le dynamisme et l'excellence déployés au sein du CHSP devraient permettre de poursuivre la réflexion en vue d'un rapprochement souhaitable avec le CNRS.



3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques :

Les membres permanents du CHSP présentent de nombreuses publications à leur actif, souvent dans des revues et des éditions renommées et reconnues dans les listes internationales ; revues dont certaines entretiennent d'ailleurs un lien historique avec le CHSP (La Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine et la Revue Historique sont hébergées sur le site du CHSP). L'annexe détaillée des publications témoigne de la qualité de ces publications parmi lesquelles 72 articles dans des revues internationales ou nationales avec comités de lecture, 44 directions d'ouvrages ou de revues et 37 ouvrages scientifiques. La collaboration effective des membres permanents à la nouvelle revue électronique Histoire@Politique, élaborée par le CHSP, est une des clefs de sa réussite. Il serait très souhaitable que le comité de rédaction de la revue Histoire@Politique, très majoritairement composé de membres et associés de l'équipe pour éviter une dérive vers l'auto-publication, s'ouvre davantage à des collaborations extérieures. L'ouverture internationale de la production scientifique constitue désormais un point fort du CHSP. Un autre point fort qui devrait encore se renforcer par le recrutement programmé d'enseignants chercheurs spécialistes de thèmes et d'espaces extra-européens, est l'intégration à des projets de recherches et des publications portés par des universités anglo-saxonnes. Le CHSP a largement participé à des avancées épistémologiques importantes, autour du renouvellement de l'histoire politique et culturelle, de l'histoire orale et de l'histoire du temps présent notamment.

L'effort portera davantage dans les années à venir sur l'histoire comparée et l'histoire transnationale.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques :

Sans avoir porté des projets ANR, le CHSP a montré la volonté de s'associer à plusieurs d'entre eux comme avec le projet sur "l'histoire transnationale de la silicose". De tels liens sont à renforcer pour dépasser le cadre de relations individuelles. Des demandes seront faites en 2013 auprès de l'Agence, dans le cadre des projets franco-allemands (DFG-ANR "Euroscientia" sur le thème de la circulation des savoirs d'Etat ; projet sur "l'invention de la guerre totale"). A ce souci d'insérer des projets de recherche du CHSP dans les appels à projet institutionnels, s'ajoutent la collaboration des membres permanents à des comités éditoriaux et la poursuite de partenariats officiels avec des institutions académiques (Ministère de la Culture, UNESCO, etc.) et des commissions commémoratives. L'organisation de nombreux colloques dont certains d'envergure européenne et internationale, s'affiche également comme une priorité. Le CHSP atteste donc de solides atouts dans le cadre du rayonnement et de l'attractivité académiques.

L'attractivité du CHSP se manifeste enfin à travers ses recrutements. Les enseignants chercheurs qui ont rejoint le centre lors du dernier quadriennal viennent de l'extérieur de Sciences Po, qu'ils aient été recrutés sur les fonds FNSP ou sur fonds publics. Le recrutement des doctorants est un peu plus endogène en ce qui concerne les nationaux, plusieurs étant issus de la préparation à l'agrégation ouverte depuis quelques années à Sciences Po.

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel :

Le CHSP a le souci de nouer des liens avec l'environnement intellectuel extérieur. Il a notamment porté ses efforts sur l'installation du "Comité Français des Sciences Historiques" et sur l'hébergement du "Comité International des Sciences Historiques". Des relations étroites existent également avec la Fondation de France, qui a contribué de manière conséquente à une collaboration avec l'axe "Arts, cultures et sociétés". Bénéficiant du label d'excellence de "Sciences Po", les membres permanents dont les champs de compétences se sont élargis, s'efforcent de participer régulièrement à des projets de vulgarisation de la recherche en collaborant à des émissions dans les différents médias sur des thèmes d'actualité, ainsi qu'à des expositions d'envergure. Le lien avec la société civile est mis en avant, les chercheurs participant à des comités d'histoire au sein de différents ministères ou d'institutions comme l'UNESCO.



Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité :

Le CHSP présente le statut d'une "Equipe d'Accueil" dont les dispositions ont été élaborées en lien avec la FNSP. Son fonctionnement administratif est assuré par un directeur et une équipe composée d'une secrétaire générale, d'assistantes de direction et de responsables de pôles techniques. Il s'agit d'importants moyens humains. Sur le plan scientifique, le CHSP n'est pas composé d'équipes internes mais de grands domaines d'activités auxquels participent les membres permanents et les chercheurs associés suivant leurs champs de compétence. La nomination d'un ou plusieurs responsables de ces domaines d'activités permettrait de renforcer leur unité respective. Le fonctionnement de la vie scientifique repose sur le rôle important du directeur, entouré d'un conseil de laboratoire où sont soumis et discutés les projets du CHSP. Lors de la visite, le comité a rencontré les membres de ce conseil. Il a été surpris que sa composition ne fasse pas davantage de place aux membres permanents d'autant que ceux-ci apparaissent comme les principaux porteurs du projet de recherche quinquennal tandis que les représentants des rangs B sont des "associés", peu visibles dans les projets à venir. Le comité émet ici le vœu qu'une meilleure représentativité soit accordée aux membres permanents, conformément au fonctionnement que connaissent les autres Equipes d'Accueil (EA) dans le paysage scientifique. Les représentants des doctorants au nombre de deux sont actuellement désignés par le directeur du centre après consultation des doctorants : il conviendrait que ce mode de désignation prévoie des élections en bonne et due forme.

Sur la question du financement de l'unité, celui-ci semble provenir pour l'essentiel de la FNSP mais il est apparu que certains membres ou certains axes pouvaient bénéficier de crédits extérieurs. Le comité a eu des difficultés pour appréhender le montant général du budget alloué au CHSP. Une meilleure transparence serait à envisager tant sur les montants alloués que les clefs de répartition budgétaire. Si la FNSP a mis l'accent sur le développement de la recherche, il semblerait que le CHSP dispose des moyens financiers nécessaires pour faire face à ces activités scientifiques essentielles tout en reconnaissant la nécessité de rechercher ailleurs d'autres recettes et de développer une culture du financement. Installé au 1^{er} étage de l'immeuble de la rue Jacob, le CHSP dispose de locaux bien adaptés pour la vie scientifique. Un effort conséquent a été fait pour l'accueil des doctorants avec une salle de travail au 224, Boulevard Saint-Germain. Du point de vue de la communication, le site internet du CHSP est tout à fait satisfaisant. Néanmoins, pour une meilleure visibilité des séminaires, leur hiérarchisation entre ceux des permanents, des associés et des doctorants. serait souhaitée.

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche :

Le CHSP collabore à l'Ecole Doctorale de Sciences Po Paris qui réunit cinq disciplines (droit, économie, histoire, science politique et sociologie). Il constitue le lieu d'accueil des doctorants en histoire inscrits à Sciences Po. Ils sont au nombre de 54 au terme du quadriennal pendant que 47 thèses ont été soutenues au cours de la période. Une dizaine sont en co-tutelle, entre 15 à 20% sont des étrangers francophones. Cette internationalisation des doctorants devrait s'accroître dans les années à venir avec la mise en place d'un Master 1 de transition, doté de cours en anglais afin d'intégrer les étudiants non francophones. Ils participent à l'organisation des séminaires des membres permanents et associés tandis que certains ont pris l'initiative d'en créer en pleine autonomie mais avec le soutien, notamment financier du CHSP. Ils disposent d'une salle équipée de 9 postes de travail et ont également des pages sur le site du CHSP. Lors de la visite, les doctorants ont exprimé au comité leur satisfaction d'être entendus et intégrés au sein du CHSP tout en demandant davantage de contacts avec les membres de la "faculté permanente". La création de cette dernière et en son sein le renforcement et la structuration du département d'histoire semblent avoir permis de renforcer les liens entre l'enseignement et la recherche, permettant à tous les membres permanents du CHSP mais aussi aux doctorants de prendre en charge des "conférences de méthodes". La plupart d'entre eux estiment avoir les moyens de se rendre à l'étranger pour participer à des rencontres internationales. Ils reconnaissent l'effort fait pour leur insertion dans le dispositif de la recherche au sein du CHSP qui fournit un réel encadrement et soutien aux doctorants qui y sont rattachés. L'Ecole Doctorale porte également un programme de master d'histoire attractif, fortement orienté vers l'international par les thèmes de recherche du CHSP et la provenance des étudiants. La professionnalisation des doctorants est une attention constante de la direction du CHSP, en les incitant fortement à passer le concours de l'agrégation. L'encadrement des doctorants se fait aussi de manière collective, l'entrée en thèse est décidée par l'ensemble des enseignants et le bilan de la première année de thèse donne lieu à deux journées d'études.



Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans :

Fort de son ouverture chronologique et internationale déployée dans le contrat précédent, le CHSP s'appuie sur son pôle majeur de compétence qui demeure "l'histoire du politique", notion renouvelée par l'« infrapolitique », les politiques informelles, les politiques publiques, etc. Un resserrement en quatre domaines d'activité met en lumière une réelle cohérence du projet scientifique du laboratoire. Un des points forts du CHSP demeure la poursuite de sa politique d'ouverture, notamment thématique et disciplinaire, sans que cela ne crée un déséquilibre et un éparpillement des problématiques au sein de la réflexion collective. L'engagement de l'ensemble des membres permanents s'affiche clairement dans les quatre domaines d'activité choisis. Le projet scientifique est donc parfaitement réalisable. Il témoigne de la capacité du CHSP à se renouveler et à s'inscrire dans les grands défis historiographiques du moment. L'organisation d'un séminaire général ou de rencontres scientifiques réunissant périodiquement les membres du centre autour des problématiques communes serait de nature à améliorer encore ce projet ambitieux.



4 • Analyse thème par thème

N.B. : la direction du centre a tenu à faire présenter les différents thèmes de recherche du CHSP. Nous résumons ici le contenu de ces présentations de manière assez concise, pour éviter l'énumération de projets et de recherches parfois trop individualisés.

Thème 1 : Etats, Institutions, sociétés

Nom du responsable : M. Nicolas DELALANDE et M. Marc LAZAR

• Appréciations détaillées

Un séminaire, organisé par le responsable du thème, permet de délimiter le champ des recherches dans ce thème. Celui-ci est né de l'intérêt croissant pour les institutions politiques et administratives, et les travaux sont menés en collaboration avec les chercheurs d'autres sciences sociales de la FNSP. Les principaux sujets abordés relèvent des questions sur les institutions et leur légitimité, sur l'élaboration des politiques publiques (culture, santé, économie et société). Cette étude des institutions laisse également une place à l'analyse des interactions avec la société. Le projet se veut également ouvert sur le plan chronologique, du XIXe au XXIe siècle, et sur le plan géographique, en intégrant une dimension européenne.

Afin de développer une approche originale et de grande valeur scientifique, les chercheurs du CHSP auront tout intérêt à se rapprocher des autres équipes de la FNSP qui travaillent sur des champs similaires.

Thème 2 : Arts, savoirs, cultures

Nom du responsable : M^{me} Emmanuelle LOYER ET M. Stéphane VAN DAMME

• Appréciations détaillées

Il s'agit ici d'aborder le politique par une approche culturaliste. Comment l'Etat se saisit-il des politiques culturelles ? Comment produit-il du savoir ? Comment l'Etat est-il modelé par ces savoirs ? Pour répondre à ces questions, il est envisagé de procéder à des rapprochements thématiques : savoir et études de genre ; science studies ; art et politique. La réflexion doit porter sur une longue durée grâce à la confrontation de différentes périodes et l'analyse privilégiera la perception de l'altérité (XVIIIe et XXe). Ce thème est révélateur d'une volonté de renouveler l'histoire culturelle : il faudra veiller à ne pas trop favoriser des clés de lecture déjà bien maîtrisées comme l'étude des pratiques, des représentations, ou encore de la dimension spatiale des savoirs.



Thème 3 : Guerres, conflits, violences

Nom du responsable : M^{me} Claire ANDRIEU et M^{me} Elissa MAILANDER

- **Appréciations détaillées**

Comme le précédent, ce thème a pour ambition d'élargir les périodes d'études en intégrant en particulier le XIXe siècle. Il s'agit par ailleurs de proposer des approches renouvelées de sujets sur lesquels la production historiographique est déjà importante : le croisement entre pratiques et représentations, les études de genre. Plusieurs perspectives nouvelles sont envisagées : d'une part une étude de la Première Guerre mondiale dans un temps long, en remontant jusqu'à la guerre de 1870, et ce dans le cadre d'un projet de recherche franco-allemand. Il est également prévu de s'intéresser aux représentations de la guerre dans les productions artistiques.

Ce thème de recherche devrait enfin largement bénéficier de l'intérêt pour le premier conflit mondial dans un cadre commémoratif.

Thème 4 : Du local au global

Nom du responsable : M. Paul-André ROSENTAL et M. Jakob VOGEL

- **Appréciations détaillées**

Ce dernier thème est le moins structuré, et son contenu doit répondre aussi bien à des besoins en matière de formation que de recherche. Les contenus doivent être précisés avec l'intégration de nouveaux enseignants chercheurs au sein du CHSP, spécialistes de l'histoire des relations internationales et de l'histoire des Etats-Unis. Parce que la définition de cet axe est la moins convaincante, les membres du comité s'interrogent sur l'éventuelle proximité avec le thème 1 sur Etats et institutions : le futur thème 4 ne pourrait-il pas être une ouverture supplémentaire pour les analyses des formes institutionnelles et étatiques ?



5 • Déroulement de la visite

Date de la visite :

Début : mardi 8 janvier 2013 à 9h

Fin : mardi 8 janvier 2013 à 17h

Lieu de la visite :

Institution : Centre d'Histoire de Sciences Po

Adresse : 56, rue Jacob - 75006 Paris

Locaux spécifiques visités : Bureaux, salle de réunion, salle de documentation

Déroulement ou programme de visite :

Le comité de visite est accueilli par le directeur à 9h dans la salle de réunion du CHSP qui est installée au 1^{er} étage de l'immeuble de Sciences Po, abritant d'autres centres de recherche. Le comité est installé dans la salle de réunion du CHSP pour un premier "huis-clos" durant une vingtaine de minutes. Vers 9h30, le directeur fait visiter au comité les 500 m² de locaux occupés par le CHSP sur l'ensemble du 1^{er} étage de l'immeuble. Le comité fait ainsi la connaissance des personnels présents. A 9h50, le comité est installé au RDC dans une grande salle de réunion en assemblée où sont présents la plupart des membres permanents du CHSP et les représentants de la FNSP. Cette réunion plénière s'ouvre avec une présentation de l'unité par le directeur. Un premier volet porte sur les points majeurs du bilan des activités. Un échange d'une vingtaine de minutes s'instaure avec le comité. Dans un second temps, à 11h15, le projet scientifique est présenté d'une manière générale autour de deux axes (histoire du politique ; nouvelles méthodes) puis successivement par les membres les plus impliqués de chacun des quatre domaines d'activités : "Etats, institutions, sociétés" ; "Arts, savoirs et cultures" ; "Guerres, conflits, violences" ; "du local au global". A 11h50, un second échange s'instaure avec le comité suite à des demandes d'éclaircissement sur différents points du projet. Les débats ont porté entre autres sur le resserrement en quatre domaines d'activité et la disparition de l'axe "genre et groupe sociaux", les réseaux de recherche internationaux, l'insertion des doctorants, la place effective des chercheurs associés et le montant général du budget. Le représentant la FNSP, s'est attaché à préciser le rôle de la tutelle générale du CHSP dans l'entretien qu'il a eu en huis clos avec le comité. A 12h30, la réunion plénière est achevée. Le déjeuner est pris en commun.

A 13h50, le comité reçoit dans la salle de réunion du CHSP une vingtaine de doctorants avec lesquels s'engage une discussion sur leur insertion dans le laboratoire et les conditions de réalisation de leur recherche. sont notamment évoqués la participation au sein des séminaires du CHSP, la mise à disposition de locaux (Bd St-Germain), la représentation étudiante au sein de ses instances, les partenariats et les co-directions avec d'autres universités européennes et étrangères comme en particulier celle du Queensland à Brisbane (Australie), le financement de la thèse par des contrats doctoraux. A 14h50, le comité rencontre les personnels de l'équipe administrative qui présentent leurs activités. Il est ainsi expliqué la place importante du centre d'archives et de documentation au sein du CHSP. Cette collecte et cette gestion se font en lien avec la FNSP et les Archives de France. Des éclaircissements sont demandés sur la gestion, l'édition scientifique avec la nouvelle revue *Histoire&Politique*, la maintenance du site internet et la communication. Vers 15h45, le comité se réunit pour un second "huis clos" puis vers 16h15 retrouve le conseil de laboratoire ou "comité directeur" du CHSP pour un premier bilan de la visite. Un des membres du conseil est présent par une liaison vidéo depuis l'Université d'Oxford. Un échange s'est instauré sur l'impression très favorable qui ressort de cette visite pour les membres du comité tant sur le plan scientifique que sur les moyens dont dispose l'unité. Des interrogations sont cependant formulées sur certains points comme le budget, les différentes appartenances institutionnelles des enseignants-chercheurs, le difficile équilibre entre les membres permanents et les chercheurs associés. Le comité se retire vers 17h et clôt la visite.



6 • Statistiques par domaine : SHS au 10/06/2013

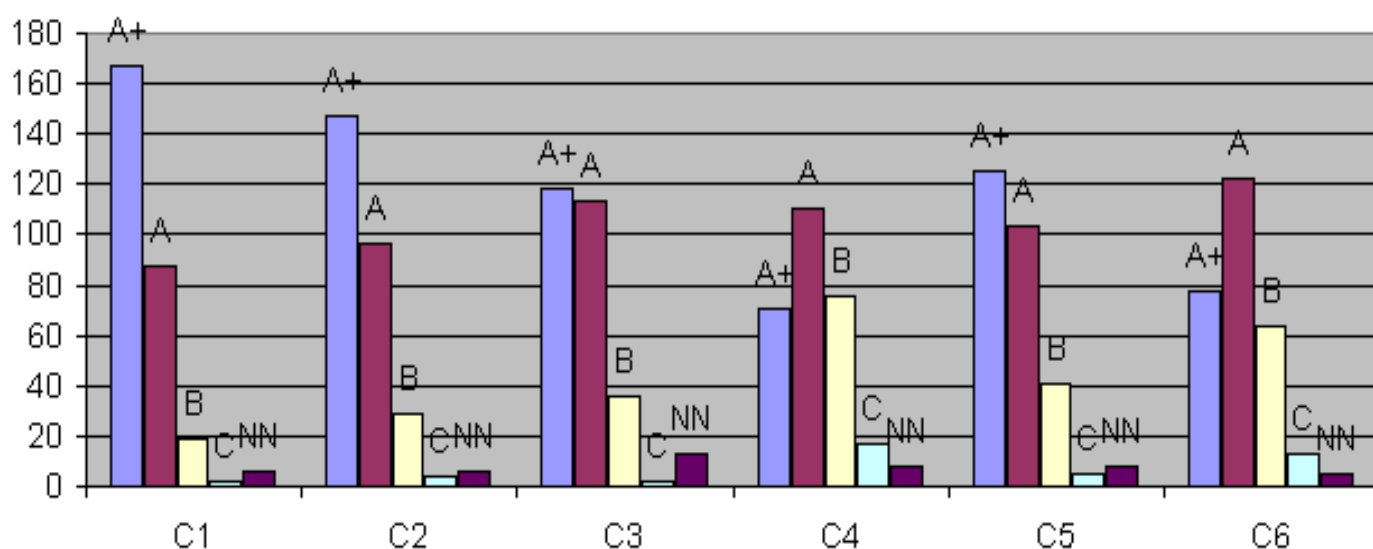
Notes

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	167	147	118	71	125	78
A	88	96	113	110	103	122
B	19	29	36	76	41	64
C	2	4	2	17	5	13
Non Noté	6	6	13	8	8	5

Pourcentages

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	59%	52%	42%	25%	44%	28%
A	31%	34%	40%	39%	37%	43%
B	7%	10%	13%	27%	15%	23%
C	1%	1%	1%	6%	2%	5%
Non Noté	2%	2%	5%	3%	3%	2%

Domaine SHS - Répartition des notes par critère





7 • Observations générales des tutelles



SciencesPo.

Monsieur Pierre Glaudes
Direction de la section des
Unités de recherche
AERES
20 rue Vivienne
75002 Paris

Paris, 2 mai 2013

Objet : Réponse au rapport S2PUR140006802 - Centre d'histoire de Sciences Po - 0753431X

Monsieur le Directeur,

Nous avons pris connaissance du rapport du comité d'experts de l'AERES établi à la suite de la visite du Centre d'histoire de Sciences Po (CHSP) le 8 janvier 2013, et nous réjouissons des appréciations portées sur cette unité qui contribue fortement à la politique d'excellence de notre établissement.

Nous réaffirmons notre soutien au Centre d'histoire de Sciences Po pour maintenir la qualité de recherche qui y est menée et vous faisons parvenir les observations de son directeur, Mr. Jean-François Sirinelli.

Nous vous remercions ainsi que les évaluateurs pour la qualité de leurs travaux et vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre sincère considération.



Michel Gardette

Directeur adjoint

Réponse du Centre d'histoire de Sciences Po à l'évaluation AERES

Le Centre d'histoire de Sciences Po (CHSP) remercie le comité d'évaluation de l'AERES et son Président aussi bien pour leur attention et leur écoute lors de sa visite que pour les observations et recommandations formulées dans le rapport. Nous ne pouvons que nous réjouir également des remarques très favorables qu'il contient. Celles-ci constituent un encouragement à poursuivre l'effort entrepris et elles seront précieuses dans la phase de développement du CHSP, qui se poursuit, et tandis que l'augmentation du nombre des recrutements en son sein au cours des dernières années devrait permettre un investissement encore plus dense de l'équipe permanente, comme en atteste le projet de recherches présenté. A ce propos, il faut noter que le « rééquilibrage » de la représentation de cette équipe permanente au sein du Conseil restreint est en cours, ainsi, du reste, qu'il était signalé dans le rapport d'activités. Le Conseil restreint actuel – qui termine son mandat en ce printemps 2013 – avait été élu il y a plusieurs années, en un moment où le nombre des permanents était moins important ; de ce fait, l'un(e) des représentants du collège B était une associée de rattachement principal (son département, au CNAM, n'ayant pas de laboratoire d'histoire) et l'autre était un associé auquel son statut (professeur agrégé en classes préparatoires, docteur en histoire contemporaine) ne permettait pas de briguer officiellement un rattachement principal, mais les associés dans leurs différents statuts se trouvaient ainsi représentés. Dans les nouveaux textes du CHSP qui sont, en ce mois d'avril 2013, en cours de finalisation et sur la base desquels auront lieu les élections du prochain Conseil restreint, les chercheurs permanents auront six ou sept sièges (quatre élus, deux ou trois membres de droit dans le cadre des rapports avec le département et l'Ecole doctorale) et les associés zéro ou un (le point est en cours de finalisation, en tenant compte de l'esprit et de la lettre des textes régissant les équipes d'accueil).

Un second point concernant les processus de représentation doit être également souligné : si, à juste titre, le comité de visite souhaite que les représentants doctorants soient élus et non désignés, tel est bien le cas, en fait, depuis trois ans. Bien plus, la réflexion actuelle, signalée plus haut, sur les textes régissant le Conseil restreint prévoit, désormais, la présence d'un doctorant en son sein.

Pour ce qui est du financement de l'unité, la difficulté apparente du comité à évaluer le « montant général du budget alloué au CHSP » provient du fait que ce budget, dans un souci de clarté et de transparence, est un budget construit, en ce sens qu'il intègre les frais fixes (salaires du personnel administratif, frais de location des locaux occupés, etc.), qui représentent chaque année 93 à 96% du budget total. Les crédits de fonctionnement n'y représentent donc qu'une part minime (4% par exemple pour 2013). Cette part du budget annuel sur laquelle il y a donc « répartition » est, de ce fait, très faible, et la procédure est menée selon un dispositif connu de tous et appliqué à tous : lettre envoyée aux chercheurs à l'été pour leur demander de « budgéter » leurs demandes pour l'année civile suivante ; parallèlement, et sur la base de ces demandes, établissement d'une proposition de budget envoyée aux services financiers de la FNSP ; enfin, sur la base de la réponse de ces services, au moment où ceux-ci, à l'automne, établissent le budget de l'unité, répartition des crédits de fonctionnement, si possible au prorata des demandes exprimées. Il faut noter, par ailleurs, que le montant forcément très peu élevé de chacune de ces lignes budgétaires a deux conséquences : d'une part, la nécessité de rechercher des sources de financement extérieures,

d'autre part, le recours des chercheurs à une source d'aide financière à la recherche mise en place par la direction scientifique de la FNSP. Cette aide est attribuée aux chercheurs des laboratoires de la Fondation, mais l'instance de dévolution est un jury constitué uniquement de chercheurs extérieurs à Sciences Po.

Outre ces deux questions portant sur la représentation et sur le financement de la recherche, le comité de visite formule trois observations qui appellent éclaircissement de la part du laboratoire. La première concerne la présentation des séminaires et des journées d'études. De fait, le souci d'exhaustivité dans cette présentation peut donner, par endroits, dans le rapport d'activités, l'impression d'une énumération. Cela étant, sur le site du Centre, depuis la dernière rentrée universitaire, un travail de présentation ordonnée de ces séminaires a été mené à bien et permet aux chercheurs et aux doctorants un aiguillage rationnel.

La deuxième observation du comité de visite souligne la « réussite » de la revue électronique mise en place au sein du CHSP. De fait, le laboratoire a souhaité créer et développer un tel outil de diffusion du savoir. En même temps, l'AERES invite légitimement à veiller à éviter « l'auto-publication », en faisant appel aussi, au sein du comité de rédaction, à des « collaborations extérieures ». Il faut noter que c'est bien là, depuis le début, l'une des préoccupations majeures des responsables de la revue et de son comité. Il y a actuellement, au sein de celui-ci, sept membres qui ne sont ni des permanents ni des associés et, parmi eux, trois universitaires étrangers : Philip Nord (Princeton), Andreas Wirshing (Munich) et Robert Boyce (LSE). Le dernier vient de Londres à chacun des comités de rédaction et le premier collabore très activement, par voie électronique, à tous les processus d'évaluation et de validation inhérents à l'activité scientifique de cette revue. Nous allons donc poursuivre, sur les conseils de l'AERES, cette ouverture extérieure par le recrutement de nouveaux membres. Par ailleurs, nous veillons et veillerons à ce que les articles publiés soient, pour une part importante, des textes qui ne proviennent ni des permanents ni des associés du CHSP.

Enfin, sur la stratégie et le projet à cinq ans, le comité de visite en souligne la « réelle cohérence » et le caractère « parfaitement réalisable ». Nous y puisons, bien sûr, un encouragement à poursuivre et nous suivons attentivement les conseils plus précis concernant les quatre domaines présentés. Pour ce qui est du domaine 4 (« Du local au global »), les observations faites correspondent à ce qui avait été indiqué tant dans le rapport écrit que dans l'exposé de présentation fait lors de la visite du comité : ce domaine est en cours d'émergence et nous pouvons d'autant moins à ce stade lui donner sa pleine cohérence que les collègues occupant respectivement les postes d'histoire des relations internationales et d'histoire des Etats-Unis n'étaient pas encore alors arrivés parmi nous. Nous sommes donc parfaitement conscients de nos limites actuelles en ce domaine, mais celles-ci correspondent à une brève phase de transition (nos collègues, désormais élus et confirmés par nos instances et par le Ministère, nous rejoindront en septembre 2013). L'organisation de ce domaine constituera, dès la rentrée universitaire prochaine, l'une de nos priorités.

Nous remercions à nouveau le comité de visite pour le très grand intérêt des échanges lors de sa venue ainsi que pour les recommandations formulées, qui constituent assurément un encouragement précieux et qui seront mises en œuvre.

Jean-François Sirinelli
Directeur du Centre d'histoire de Sciences Po



